



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2026

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 12 février à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRESQUET, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 12

Membres présents : BASSET David, CAUSSE Nicolas, FRESQUET Jean-Louis, GINTRAND Marie-Claude, LAPORTE René, MÉRAL Gilbert, PIGANOL Pascal, PUECH Marie-Paule, ROUCHET Serge, TALON Pierre, TOUYRE Thierry et TRIN Lionel.

Membres absents : AURATUS Nathalie, GINIoux Georges.

Ordre du jour :

Projet Bâtiment Groupe scolaire et réhabilitation d'un logement communal : choix des missions de maîtrise d'œuvre, de contrôle technique et de coordination SPS ; Réhabilitation des réseaux AEP et aménagement de la rue du Parc des sports : choix des entreprises et demandes de subventions ; Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement - Budgets Commune et AEP ; Système de vidéo protection de la ZA des Camps : demande de renouvellement d'autorisation et Questions diverses.

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas CAUSSE a été désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 décembre 2025

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 15 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DÉLIBÉRATIONS

Projet Bâtiment Groupe scolaire et réhabilitation d'un logement communal : choix des missions de maîtrise d'œuvre

Monsieur David BASSET sort de la salle et ne prend pas part à la délibération

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour recruter une équipe de maîtrise d'œuvre pour le projet de réhabilitation du Bâtiment Groupe scolaire.

La consultation s'est déroulée du 09 au 29 janvier 2026 sur la base d'un cahier des charges élaboré par Cantal Habitat en qualité d'Aide à Maîtrise d'Œuvre.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 09/02/2026 propose au Conseil Municipal de retenir les propositions les mieux disantes comme suit :

- Mission de maîtrise d'œuvre : offre du groupement de l'architecte Laurent SALLARD et du bureau d'études IGETEC pour un montant prévisionnel de 53 540,00 € HT.
- Mission de contrôle technique : bureau VERITAS pour un montant de 5 388,00 € HT.

- Mission de coordination SPS : bureau d'études David FERREIRA pour un montant de 3 318,75 € HT.

Accord du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire indique qu'il a rencontré Monsieur le Préfet du Cantal pour lui présenter le dossier et étudier les possibilités de financement dans le cadre de la DETR, de la DSIL ou du Fonds vert.

Réhabilitation des réseaux AEP et aménagement de la rue du Parc des sports : choix des entreprises

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour recruter une entreprise chargée des travaux de réhabilitation des réseaux humides sur le Bourg de Lafeuillade, dont le montant avait été évalué initialement à 233 332,00 € HT.

La consultation s'est déroulée du 12 janvier au 02 février 2026 sur la base d'un cahier des charges élaboré par ACD'EAU en qualité de maître d'œuvre.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 09/02/2026 a analysé les 3 offres reçues et propose au Conseil Municipal de retenir l'offre la mieux disante de l'entreprise LAPIERRE dont le montant s'élève à 240 320,00 € HT.

De la même manière, une consultation pour la réalisation des aménagements de la rue du Parc des sports a été lancée avec Cantal Ingénierie & Territoires comme maître d'œuvre.

La commission d'appel d'offre a analysé les 2 offres reçues au regard de l'analyse technique et administrative établie par le maître d'œuvre selon les critères mentionnés dans le règlement de consultation. Elle propose de retenir l'offre la mieux disante de la COLAS dont le montant s'élève à 72 986,00 € HT.

Accord du Conseil Municipal.

Réhabilitation des réseaux AEP : demande de subvention

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une aide au financement des travaux de réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement auprès de l'agence de l'Eau Adour Garonne.

Il indique qu'une réunion publique à laquelle seront conviés les habitants concernés par les travaux et les riverains aura lieu prochainement.

Accord du Conseil Municipal.

Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, qui stipule que le Conseil Municipal peut autoriser le maire, jusqu'à l'adoption du budget, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements, dans la limite de 25 % du montant des dépenses prévisionnelles des BP de 2025 soit :

- pour le budget Commune : 85 091, 50 €
- pour le budget Eau & Assainissement : 33 517,50 €

Accord du Conseil Municipal.

Videoprotection de la Zone d'Activités des Camps et Parc d'Activités du pays de Montsalvy : Demande de renouvellement d'autorisation

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que l'autorisation préfectorale pour la videoprotection de la Zone d'Activités des Camps et du Parc d'Activités du Pays de Montsalvy arrive à échéance.

Il propose donc de faire les démarches nécessaires auprès de la Préfecture pour solliciter le renouvellement de l'autorisation.

Accord du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

▪ **Création poste d'ATSEM :**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que Madame MAURY a obtenu son concours d'ATSEM ; il propose de solliciter l'avis du prochain Comité Social Territorial en vue de la création du poste correspondant à compter du 1^{er} septembre 2026. Accord du Conseil Municipal.

▪ **Demande d'aide aux voyages scolaires :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes d'aide reçues des collèges de Montsalvy et de la Ponétie pour des voyages scolaires ; il rappelle que l'établissement de Montsalvy est le collège de secteur et que la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne verse déjà une aide aux voyages aux collèges du territoire, il propose donc de ne pas donner suite. Accord du Conseil Municipal.

▪ **Route du Maisonial :**

Monsieur le Maire a sollicité des devis pour aménager la route du Maisonial dont une partie menace de s'affaïsser, il propose de retenir l'offre la mieux-disante de l'entreprise Lapierre TP (2 300 € HT). Accord du Conseil Municipal.

▪ **Déboisement du terrain de pétanque :**

Monsieur le Maire présente l'offre reçue de l'entreprise AG Bois Forêt d'un montant de 2 800 € pour la coupe du bois. Accord du Conseil Municipal, il conviendra de demander à ce que les branches soient également évacuées.

▪ **Divers :**

- Les travaux de déplacement de la canalisation d'eau route de Peyrou sont terminés
- Point sur la situation sociale d'un habitant.
- Point sur le contrôle annuel des défibrillateurs.

TOUR DE TABLE

▪ **Commissions Châtaigneraie Cantalienne :**

- Maisons de santé : extensions à venir à Saint-Mamet, au Rouget et à Laroquebrou, construction à Montsalvy puis priorité donnée à Lafeuillade-en-Vézie.
- Commission économique : versement d'une aide à la boulangerie Coubetergues pour le magasin de Montsalvy

▪ **Tour de France :**

Réunion à fixer avec les associations et commerçants de la commune pour l'organisation de la manifestation du 14 juillet.

Le Maire : Jean-Louis FRESQUET

Le secrétaire de séance : Nicolas CAUSSE